

Contrat d'engagement ponctuel entre amapien (ne) et producteur de bière pour la distribution du **jeudi 16 juillet 2020**

Entre le producteur :

François GORVAN-COSSON
Ferme-brasserie la petite Ramonière
85690 Notre-Dame-de-monts

Et l'amapien signataire du contrat via la liste d'émargement à suivre.

Amapien référent : Anne-Solène RECULEAU bruleannesolene@yahoo.fr

Pour ce contrat ponctuel, l'amapien inscrit le nombre de bières désiré sur la liste, la signe et remet son règlement au moment de la distribution.

Chèques à libeller à l'ordre de l'EARL La Petite Ramonière.

Types de produits proposés :

-Bières blanches (5°)

L'échasse (en 75 ou 33 cl) : bière de blé brassée dans le style des bières blanches allemandes.

La gorge-bleue (en 75 ou 33cl) : bière blanche douce (50% blé, 50%orge)

-Bière blonde (4,5°)

L'avocette (en 75 ou 33cl)

-Bière ambrée (5°)

La barge (en 33cl uniquement)

-Bière brune :

L'asio (en 33 et 75cl)

Le tarif est de 2,30€ pour 33cl ou 4,40 pour 75cl sauf pour l'Asio (2,50 ou 4,70).

Les bouteilles sont consignées (0,20€ à ajouter au prix de la bière) : merci de les rincer et de les rapporter pour la distribution suivante.

Une régulation sera faite lors de la signature du contrat ou un remboursement sera fait en espèces.

A Pornic, le 16/07/2020

Le producteur

L'amapien (signe la liste d'émargement)